CHIFA

Annonce n° 10039
Type Constitution de société
Parution web 12/11/2026
Parution print 12/11/2026

CONSTITUTION DE SOCIETE

ASSP en date du 10/11/2026 il a été constitué une SCM à capital fixe dénommée : CHIFA Capital : 300,00 €

Objet social : Mise en commun de tous moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles de ses associés, infirmiers et autres professionnels de santé exerçant à titre libéral, notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous locaux et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de mamoudzou.

Siège social : Quartier Boboka 97680 Tsingoni. Gérance : M. MAOULIDA Salah Sédar demeurant 02 rue du Hatub Chadhouli 97680 Tsingoni Cession de parts sociales : Les parts ne peuvent être cédées qu'à des infirmiers ou autres professionnels de santé exerçant à titre libéral. Cessions libres entre associés ; cessions à des tiers soumises à l'agrément des associés représentant les trois quarts des parts sociales.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.